L’Ukraine légalise les crypto-monnaies

Description

Le 15 mars 2022, au plus fort de l’invasion de l’Ukraine par la Russie, le président ukrainien Volodymyr Zelenski a signé la loi « sur les actifs virtuels » légalisant les cryptomonnaies dans le pays. Signée le 11 mars par le président de la Verkhovna Rada d’Ukraine, la loi a été mise le jour même à la signature du Président.

Cette décision intervient alors que l’Ukraine subit une invasion russe depuis le 24 février 2022 et que le pays a reçu plus de 54 millions de dollars de don en cryptomonnaies sur le CryptoFund du pays.

La nouvelle loi est une première mondiale. Elle donne un statut juridique aux cryptomonnaies et en définit les conditions d’utilisation dans le pays. Deux institutions, la Banque centrale et la Commission des valeurs mobilières et du marché boursier, sont officiellement chargées de réguler le marché des cryptomonnaies. La Commission en assurera la surveillance et le contrôle financier, sera chargée de mettre en œuvre la politique de l’Etat dans ce domaine, déterminera les modalités techniques des paiements en cryptomonnaies, délivrera les permis aux fournisseurs de services cryptomonétaires. Les banques pourront ouvrir des comptes à ces sociétés. Les citoyens ukrainiens pourront librement régler leurs transactions en cryptomonnaies.

Avant le déclenchement de la guerre contre l’Ukraine par la Russie, on dénombrait 5,6 millions d’Ukrainiens (sur 42 millions) possédant des cryptomonnaies. Instabilité de la monnaie nationale (la hryvnia) et confiance réduite dans un système bancaire peu fiable expliquent pourquoi le pays comptait déjà avant la guerre l’une des plus grandes communautés de développeurs blockchain au monde.

Sources : *Novaya Gazeta, Novosti Donbassa, Site de la Verkhovna Rada*.

date créée
16/03/2022
Champs de Méta
Auteur-article : Assen Slim